

5EME RESEAU

Société par Actions Simplifiée au capital de 2'450 EUR
Siège social : La Vieille Forge - 319 rue des Tovets– COURCHEVEL 1850 - 73120 COURCHEVEL
537 791 170 RCS Chambéry

AFFECTATION DU RESULTAT

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 AOUT 2025

Décisions proposées par le Président puis approuvée par l'Associé Unique :

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS 31/05/2025

L'Associé Unique, au vu du rapport du président de la Société et constatant que le résultat de la Société de l'exercice clos le 31 mai 2025 se traduit par un bénéfice de 24 822 EUR décide d'affecter l'intégralité du résultat au compte « Report à nouveau » lequel présentera ainsi un solde créditeur d'un montant de +115 572 EUR.

L'Associé Unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes lors des trois (3) derniers exercices sociaux de la Société, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

Président et associé unique
Guillaume LEMAITRE LEVY

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/05/2025

5EME RESEAU

319 RUE DES TOVETS COURCHEVEL 1850
73120 COURCHEVEL

SIREN : 537.791.170

Statut juridique : SAS

N° TVA : FR70537791170

ANDERLAINE MOUTIERS

SIRET : 74712059000217

204 Fbg de la Madeleine, 73600 MOUTIERS

Tél : 04 79 24 21 75 - www.anderlaine.com

Attestation

Compte rendu des travaux

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du **04/03/2022**, nous avons effectué un compte rendu des travaux de 5EME RESEAU relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/05/2025. Ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 2 065 137,07 €
- Chiffre d'affaires : 158 333,34 €
- Résultat net comptable : 24 822,07 €

Fait à MOUTIERS le 04/07/2025.

Franck MAITRE,
Expert-comptable

Bilan



Bilan actif

		31/05/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes	35 000		35 000	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations	621 209		621 209	520 209
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		656 209		656 209	520 209
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	140 426		140 426	290 426
	Autres créances	1 193 609		1 193 609	1 225 832
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	72 917		72 917	66 180
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 976		1 976	568
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		1 408 928		1 408 928	1 583 006
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		2 065 137		2 065 137	2 103 215

Bilan passif

		31/05/2025	31/12/2024
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	2 450	2 450
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	813 491	813 491
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	245	245
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	90 750	-71 338
	Résultat de l'exercice	24 822	162 088
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		931 758	906 936
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses	4 078	4 701
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 706	148 645
	Dettes fiscales et sociales	263 806	353 786
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	743 122	689 147
	Produits constatés d'avance	16 667	
TOTAL DETTES (III)		1 133 379	1 196 279
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		2 065 137	2 103 215

Compte de résultat



Compte de résultat

		31/05/2025	31/12/2024
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services	158 333	437 014
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	158 333	437 014
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
	Autres produits	266 603	177 220
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	424 936	614 233
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements		
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes	103 301	296 808
	Impôts, taxes, et versements assimilés	801	3 620
	Salaires et traitements	224 000	86 945
	Charges sociales	69 818	34 191
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges	5 251	11 617
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	403 170	433 181
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		21 767	181 052
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participations	29 484	68 654
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		1 228
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	29 484	69 882
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	16 612	32 801
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	16 612	32 801
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		12 872	37 081

		31/05/2025	31/12/2024
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		34 639	218 133
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		58
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		58
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		0	-58
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		9 817	55 987
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		454 421	684 115
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		429 598	522 027
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		24 822	162 088

Annexes



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/05/2025** a une durée de **5** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 065 137,07 €**.
Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **24 822,07 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Événements significatifs

Autres informations significatives

La société 5EME RESEAU a souscrit au cours de l'exercice au capital de la société SEA MOTORS (SIREN : 944 597 863). Au 31/05/2025, la société 5EME RESEAU détenait 100% du capital de ladite société.

Par ailleurs, la société 5EME RESEAU a pris une participation dans le capital de la société LES RECOLLETS (SIREN : 892 422 734) à hauteur de 2,86%.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag...				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		35 000		35 000
Immobilisations financières				
Participations	520 209	101 000		621 209
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Tableau des filiales et des participations

Rubriques	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur BRUTE des titres détenus	Valeur NETTE des titres détenus
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
FAEG MOUNTAIN	1 000	54 745	100	1 000	1 000
SEA MOTORS	1 000		100	1 000	1 000
RASPOUTINE			23	479 609	
MAKSOM			23	39 600	39 600
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
a. Dans des sociétés Françaises (ensem...					
b. Dans des sociétés étrangères (ensem...					
TOTAL	2 000	54 745	246	521 209	41 600

Rubriques	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
FAEG MOUNTAIN	729 593		1 522 241	150 626	
SEA MOTORS					
RASPOUTINE	8 133		5 437 439	884 347	
MAKSOM	249 632		111 566	15 178	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
a. Dans des sociétés Françaises (ensem...					
b. Dans des sociétés étrangères (ensem...					
TOTAL	987 358		7 071 246	1 050 151	

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	140 426	140 426		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	16 828	16 828		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	1 000 945	1 000 945		
Débiteurs divers	169 919	169 919		
Charges constatées d'avance	1 976	1 976		
TOTAL	1 330 095	1 330 095		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	1 976	
TOTAL	1 976	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	49	50
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	49	50

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	2 450				2 450
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	813 491				813 491
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	245				245
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur				90 750	90 750
Report à nouveau débiteur	- 71 338			71 338	
Dividendes					
Résultat de l'exercice	162 088	69 597		-162 088	69 597
TOTAL	906 936	69 597			976 533

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de ...				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	105 706	105 706		
Personnel et comptes rattachés	89 000	89 000		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	42 602	42 602		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	9 009	9 009		
TVA	70 019	70 019		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 485	2 485		
Dettes sur immobilisations et comptes ratt...				
Groupe et associés	4 078	4 078		
Autres dettes	743 122	743 122		
Produits constatés d'avance	16 667	16 667		
TOTAL	1 082 688	1 082 688		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des emprunts et dettes contracté...				

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Etranger	Total
Prestations de services	158 333		158 333
TOTAL	158 333		158 333

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	140 426	
TOTAL	140 426	

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	53 306	
Personnel - Autres charges à payer	89 000	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	30 700	
État - Charges à payer	349	
TOTAL	173 355	

5EME RESEAU

Société par actions simplifiée au capital de 2 450 Euros

Siège social : 319 rue des Tovets – BP66 – COURCHEVEL 1850

73120 COURCHEVEL

R.C.S. CHAMBERY 537 791 170

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DE 5 MOIS CLOS LE 31 MAI 2025

CABINET BENEDICT ET ASSOCIES

CABINET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS



CABINET BÉNÉDICT ET ASSOCIÉS

Société de Commissariat aux Comptes et d'Expertise Comptable

Inscrite à la Compagnie des Commissaires aux Comptes et au Tableau de l'Ordre de Paris

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **5EME RESEAU** relatifs à l'exercice de 5 mois clos le **31 mai 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le paragraphe « Evénements significatifs » de l'annexe des comptes annuels.



www.groupe-efic.com

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 40.000 €

SIÈGE SOCIAL : 7, RUE CHATEAUBRIAND - 75008 PARIS

TÉL. 01-45-63-51-39 - FAX : 01-45-63-77-86 - lbenedict@cabinetbenedict.com

N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 83 377 852 983

R.C.S. PARIS B 377 852 983

SIRET N° 377 852 983 00024

CODE NAF 69.20 Z



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à PARIS,
Le 11 aout 2025

Le Commissaire aux Comptes,
CABINET BENEDICT ET ASSOCIES

A handwritten signature in blue ink, consisting of several horizontal strokes and a long, sweeping curve extending downwards and to the right.

Laurent BENEDICT
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*